



HAL
open science

Licence Arts

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts. 2010, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037100

HAL Id: hceres-02037100

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037100v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3
N° demande : S3100017614
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES, COMMUNICATION
Mention : ARTS

Appréciation générale :

La mention Arts est organisée en quatre parcours (Etudes cinématographiques, Arts de la scène, Musique/danse et Arts plastiques) qui sont organisés selon une articulation cohérente entre théorie esthétique et pratique, avec un tronc commun qui permet un regard sur l'ensemble du champ artistique. En cela, elle est originale au niveau régional et même plus largement.

Des partenariats nombreux avec les institutions artistiques régionales enrichissent la formation et favorisent l'insertion professionnelle.

L'organisation pédagogique a été revue de manière à favoriser la réussite des étudiants : des enseignements communs aux différents parcours en L1, ouverture, méthodologie, langues vivantes étrangères. La spécialisation est ensuite accentuée.

Une analyse des compétences transversales a été engagée, bien que leur évaluation ne soit pas précisée. Dans certains parcours, des dispositifs d'aide à la réussite ont été élaborés (Musique : Aide à l'écoute).

Au vu du dossier, mal renseigné sur un certain nombre de points, le pilotage de la mention semble cependant insuffisant : la répartition des responsabilités au sein de l'équipe pédagogique n'apparaît pas, de nombreuses questions ne sont pas prises en considération : information des étudiants, aide à la réorientation, formation continue et alternance.

Les points les plus forts :

1-	L'architecture des différents parcours ménage une spécialisation progressive des enseignements, permettant à la fois une réflexion esthétique générale et l'acquisition de compétences dans un domaine précis. En L1, les cours sont communs aux différents parcours, des enseignements de méthodologie sont prévus. En L2 et L3, des choix sont possibles selon l'orientation professionnelle envisagée.
2-	L'intervention de professionnels et les partenariats avec les écoles ou institutions artistiques de la région favorisent la pratique artistique, en cohérence avec le projet pédagogique, et facilitent l'insertion professionnelle.
3-	Un dispositif original d'aide à l'écoute a été élaboré pour le parcours Musique, susceptible de favoriser la réussite des étudiants dans ce domaine.

Les points les plus faibles :

1-	L'information des lycéens et des étudiants en cours de cursus est négligée, de même que l'encouragement à la mobilité, ou l'analyse des réorientations ou des passerelles.
2-	La répartition des responsabilités au sein de l'équipe pédagogique n'est pas indiquée, en dehors des responsables de mention et de parcours. Les partenariats disciplinaires sont limités.
3-	La formation continue, l'apprentissage et l'alternance ne sont pas pris en compte, dans un domaine où ils concernent potentiellement un nombre important d'étudiants.

Recommandations :

Une meilleure répartition des responsabilités au sein de l'équipe pédagogique permettrait d'améliorer l'encadrement et le suivi des étudiants, et le pilotage général de la mention.

Une plus grande attention pourrait être accordée à l'information des étudiants, à leur suivi, à leur orientation et à leur devenir.

Il serait souhaitable que le dossier soit, à l'avenir, mieux renseigné sur de nombreux points (contrôle des connaissances, règles de compensation, évaluation des compétences transversales, etc.)

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.